

Bilan des cas de violation de la liberté d'informer en Egypte depuis la fin de la révolution

Journalistes interrogés, arrêtés, condamnés

Le Conseil suprême des forces armées a fait des déclarations inquiétantes le 11 septembre dernier, prévoyant de recourir à la loi d'urgence à l'encontre de tous les journalistes "menaçant la paix sociale". Les professionnels de la presse sont considérés comme une "nuisance" par les autorités. Les récentes atteintes à la liberté d'informer tendent à confirmer ce point de vue.

Le 10 octobre 2011, **Wael Mikhail**, cameraman pour *Christian Dogma TV* (Al-Tariq) est mort alors qu'il couvrait les émeutes dans le secteur de Maspero au Caire.

L'ancien directeur du bureau d'*ABC* au Caire, et ancien officier de l'armée égyptienne, **Hassan Bahgat**, a été condamné le 17 août 2011 par un tribunal militaire à une peine de six mois de prison avec sursis, pour avoir "scandé des slogans hostiles à l'armée conduisant à nuire à la dignité des forces armées", le 6 août 2011, sur la place Tahrir.

Le 19 juin 2011, **Rasha Azab**, journaliste pour l'hebdomadaire *Al-Fajr*, a été inculpée pour "publication de fausses informations pouvant troubler la sécurité publique". Elle risque la prison ferme. **Adel Hammouda**, son rédacteur en chef, est quant à lui poursuivi pour "négligence dans l'exécution de ses fonctions de rédacteur en chef". Il encourt une amende. Rasha Azab avait déjà été interpellée sur la place Tahrir, le 9 mars dernier, où la police l'avait menottée, insultée et battue avant de la conduire dans un bâtiment du Musée national.

Le 3 juin 2011, **Hossam al-Suwaifi**, journaliste à *Al-Wafd*, et **Sayyid Abdel Ati**, rédacteur en chef de l'édition hebdomadaire du journal, ont été interrogés par le Parquet militaire égyptien en raison d'un article publié le 26 mai 2011 évoquant un possible pacte entre l'armée et les Frères musulmans.

Le 31 mai 2011, le blogueur **Hossam Al-Hamalawy** et les journalistes **Rim Magued** et **Nabil Sharaf Al-Din** ont été interrogés à propos de leur intervention sur la chaîne *ON-TV*. Invité de l'émission de Rim Magued le 26 mai 2011, Hossam Al-Hamalawy avait accusé la police militaire d'avoir violé les droits de l'homme. Nabil Sharaf Al-Din avait évoqué le lendemain la possibilité d'une alliance entre les Frères musulmans et l'armée en vue d'une passation de pouvoir.

Le 19 mai 2011, **Amr Khajafa**, rédacteur en chef du journal *Al-Shorooq*, et deux de ses journalistes, ont été interrogés par la Cour militaire égyptienne pour "publication d'informations mensongères et agitation de l'opinion publique", suite à un article évoquant une possible amnistie de l'ancien président Hosni Moubarak.

Le 22 mars 2011, un journaliste d'*Al-Jazeera* a été arrêté par l'armée, alors qu'il couvrait une manifestation organisée devant le bâtiment de la télévision nationale égyptienne. Les manifestants exigeaient une refonte des programmes de la chaîne après la chute d'Hosni Moubarak.

Les professionnels de l'information sont également en butte à des interdictions qui les empêchent de couvrir certains procès. Ainsi, le 11 septembre 2011, le juge Mustafa Hassan Abdullah a demandé le huis clos dans le jugement de la "bataille des chameaux" (à l'exception du rendu du verdict), tout comme son confrère Ahmed Refaat qui avait interdit la présence des journalistes lors de l'audience du 7 septembre dernier pour le procès d'Hosni Moubarak.

Journalistes agressés

Parallèlement à ces exactions, Reporters sans frontières a recensé plusieurs cas d'agression de journalistes. **Mahmoud Thabet**, rédacteur en chef du journal *Al-Masry Al Youm*, a été agressé physiquement par des policiers à Assioût, le 16 avril 2011, alors qu'il filmait une conduite d'eau qui avait explosé. Les policiers l'ont frappé et lui ont confisqué son téléphone ainsi que son appareil photo. Il a ensuite été amené au poste de police où on l'a accusé d'être à l'origine des heurts avec les forces de l'ordre.

Ali Said, journaliste au magazine *Radio wa Telvesa*, a été sévèrement agressé par des inconnus, le 30 mars 2011, après avoir publié un entretien avec l'actrice Letimad Khurshid, veuve du directeur des services de renseignement sous Nasser.

Les net-citoyens sous pression

Alaa Abdelfattah, blogueur influent (www.manalaa.net) et développeur informatique, a été placé en détention le 30 octobre 2011 dans la prison de Bab El Khalq, dans le centre du Caire, pour "incitation à la violence" lors des émeutes de Maspero des 9 et 10 octobre 2011, dans l'attente de son jugement. Sa demande de libération sous caution a été rejetée par la cour militaire du Caire le 3 novembre 2011. Le cyber-activiste a déclaré, le 5 novembre 2011, qu'il avait reçu une proposition officieuse de libération, en échange de cesser toute publication critique à l'égard de l'armée égyptienne du maréchal Tantawi. Le blogueur a refusé cette offre.

Le 22 octobre 2011, **Ayman Youssef Mansour** a été condamné à trois ans de prison assortis de travaux forcés pour avoir "intentionnellement insulté, attaqué et tourné en ridicule la dignité de la religion islamique" sur Facebook. Le net-citoyen avait été arrêté en août dernier.

La blogueuse **Asmaa Mahfouz** fait également l'objet d'un harcèlement de la part des autorités. Plusieurs officiers militaires ont porté plainte contre la net-citoyenne, le 8 octobre 2011, auprès de la cour militaire. Ils l'accusent, avec l'activiste **Nour Ayman Nour**, d'avoir insulté le Conseil suprême des forces armées et ses officiers, lors de manifestations de soutien à Maikel Nabil Sanad, les 3 et 4 octobre dernier. Asmaa Mahfouz avait déjà été menacée d'un procès devant une cour militaire pour les mêmes charges, en août 2011, mais les poursuites avaient finalement été abandonnées.

Le blogueur libanais **Imad Bazzi** (@TrellaLB), auteur du blog Trella.org depuis 1998 et directeur exécutif de l'organisation CyberACT, a été interdit d'entrer sur le territoire égyptien le 5 septembre 2011. Il a été interrogé par des hommes en civil sur son activisme avant d'être renvoyé à Beyrouth sans explications. Il pense pour sa part que cette interdiction découle de son amitié avec le blogueur Maikel Nabil Sanad, à qui il avait rendu visite deux mois plus tôt.

Le 15 mai 2011, la blogueuse **Botheina Kamel** a été convoquée devant la cour militaire, peu de temps après avoir critiqué l'institution dans une émission de la chaîne *Nile TV*.

Le blogueur **Maikel Nabil Sanad** est en détention depuis le 28 mars 2011. Son procès a été ajourné à de nombreuses reprises, avant que le premier verdict ne soit annulé, le 11 octobre 2011. Un nouveau procès militaire s'est ouvert le 18 octobre 2011, mais les reports d'audience se poursuivent. La prochaine audience est prévue le 13 novembre prochain. Maikel Nabil Sanad souffre de problèmes rénaux, nerveux, d'anémie, et d'autres complications dues à sa grève de la faim. Sa famille est victime d'intimidation.

Des médias attaqués ou inquiétés par les autorités

Presse écrite

Dans la nuit du 9 au 10 octobre 2011, les forces militaires ont coupé l'électricité, les lignes de téléphone et la connexion Internet dans les bureaux d'*Al-Shorooq*, perturbant la production de la version papier du journal et bloquant son site internet qui consacrait des articles aux événements de Maspero pendant près de 20 minutes.

Le 26 septembre 2011, l'imprimerie gouvernementale d'Al-Ahram Press House a refusé d'imprimer le numéro du journal pro-gouvernemental *Rosa-l-Youssef*. Cette décision aurait été provoquée par un article de l'édition du 27 septembre accusant Hosni Moubarak d'avoir laissé une espionne israélienne opérer dans le pays en connaissance de cause.

Le 24 septembre 2011, la même imprimerie avait déjà décidé d'interrompre l'impression de l'hebdomadaire *Sawt Al-Umma* et de mettre au rebut les numéros déjà imprimés. La raison : un article du journaliste **Antar Abdel Latif** dénonçant le manque de volonté des services de renseignements à élucider les cas d'assassinats de manifestants survenus au cours des 18 jours de la révolution.

Télévision

Les bureaux des chaînes *Al-Hurra* et *Channel January 25* ont été pris d'assaut par des soldats dans la nuit du 9 au 10 octobre 2011, alors qu'elles diffusaient des reportages sur les incidents survenus lors des manifestations coptes. Les militaires ont interrompu les programmes jusqu'à une heure du matin et ont menacé les journalistes.

Le 4 octobre 2011, l'Autorité générale pour l'investissement et les zones de libres échanges a adressé une mise en demeure à la chaîne satellitaire *ON TV*, l'accusant de ne pas respecter ses obligations stipulées dans l'Investment's Guarantees and Incentives Act, relatif notamment au contenu de ses programmes. L'Autorité a annoncé qu'elle procéderait à un contrôle dans les 48 heures. Pourtant, la chaîne avait reçu l'autorisation d'émettre de la part de cette même Autorité, en 2008. Le contenu de ses programmes avait été jugé conforme à ses engagements en décembre 2010.

Une mise en demeure similaire a été adressée par le ministère de la Solidarité et de la Justice sociale à la chaîne *Dream TV*, suite à la rediffusion le 16 septembre 2011 d'une émission de talk-show "Al-Haqiqa" du 19 juillet 2011, ce qui constituerait une violation des règles définies par le Code de l'éthique des médias.

Le 29 septembre 2011, des policiers en civil ont fait irruption dans les bureaux de la chaîne *Al-Jazeera Mubasher Misr (Al-Jazeera Live Egypt)*. Ils ont interpellé le journaliste **Mohamed Suleiman** pendant quelques heures et confisqué du matériel, sans mandat d'une autorité judiciaire. Le 11 septembre dernier, des agents du ministère de la Culture et du personnel de la radio-diffusion publique étaient déjà venus dans les locaux de la chaîne pour vérifier des documents administratifs et confisquer des équipements de transmission mobile (SNG).

Le 7 septembre 2011, le ministre de l'Information, Ossama Heikal, avait décidé, après consultation du Conseil suprême des forces armées, de geler temporairement l'octroi de licences pour les chaînes de télévision satellitaires qui en ont fait récemment la demande. Il avait justifié cette mesure par la nécessité de mettre de l'ordre dans ce qu'il qualifie de "panorama médiatique chaotique grandissant".

Le 25 juillet 2011, **Dina Abd-Al Rahman**, présentatrice du programme "Sabah dream" sur la chaîne *Dream TV* a été licenciée suite à une altercation en direct avec un ancien officier de l'armée de l'air.